

ENSEIGNANT(E) SPECIALISE(E) Pôle pédagogique pour le handicap

IMPLANTATION DU POSTE	<p>Circonscription ASH</p> <p>Troubles de la fonction auditive (2 postes) ACS ITSP G0174</p> <p>Troubles de la fonction visuelle (1 poste) ACS ITSP G0175</p> <p>Troubles du spectre autistique (0.5 poste) ACS ITSP G0178</p>
MISSIONS	<p>Placé(e) sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale ASH, dans le cadre de l'école inclusive, l'enseignant(e) spécialisé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribue à la scolarisation des élèves présentant un handicap auditif, visuel ou relevant des troubles du spectre autistique ou des troubles envahissants du développement ; ➤ Assure un rôle de conseiller(ère) auprès des équipes pédagogiques des circonscriptions du 1^{er} degré et des établissements scolaires ➤ Participe à la formation des personnels (enseignant(e)s accueillant ou susceptibles d'accueillir ces élèves, personnes intervenant en tant qu'aide humaine auprès des élèves reconnus handicapés par la MDPH) ;
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseigner régulièrement auprès d'élèves ou de groupes d'élèves ; ➤ Aider à la scolarisation des élèves présentant un handicap, sur le département du Calvados, en tant que personne ressource ; ➤ Analyser les situations de scolarisation des élèves et être force de propositions pour les aménagements et pour le matériel pédagogique nécessaires ; ➤ Procéder à des observations et des évaluations de situations d'élèves afin de contribuer à la réflexion des équipes pédagogiques ; ➤ Travailler en partenariat avec les différents collaborateur(trice)s (familles, enseignant(e)s référent(e)s de secteur, équipes pédagogiques, personnels de la MDPH, professionnels extérieurs) ; ➤ Travailler en collaboration avec les partenaires du pôle pédagogique pour le handicap et avec l'équipe de la circonscription ASH ; ➤ Aider à l'appropriation de techniques spécifiques, d'aide à la communication, du matériel pédagogique adapté. ➤ Participer aux équipes de suivi de scolarisation ;
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire du CAPPEI* ou d'un titre équivalent ; ➤ Posséder le sens de la communication et du travail en équipe ; ➤ Maîtriser l'outil informatique ; ➤ Entretenir une information théorique.
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignant(e)s adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils/Elles sont reçu(e)s par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Nomination à titre définitif.</p>

* Parcours de formation recommandé :

- Troubles de la fonction auditives ou de la fonction visuelle ou du spectre autistique ou psychiques (module d'approfondissement ou MIN)